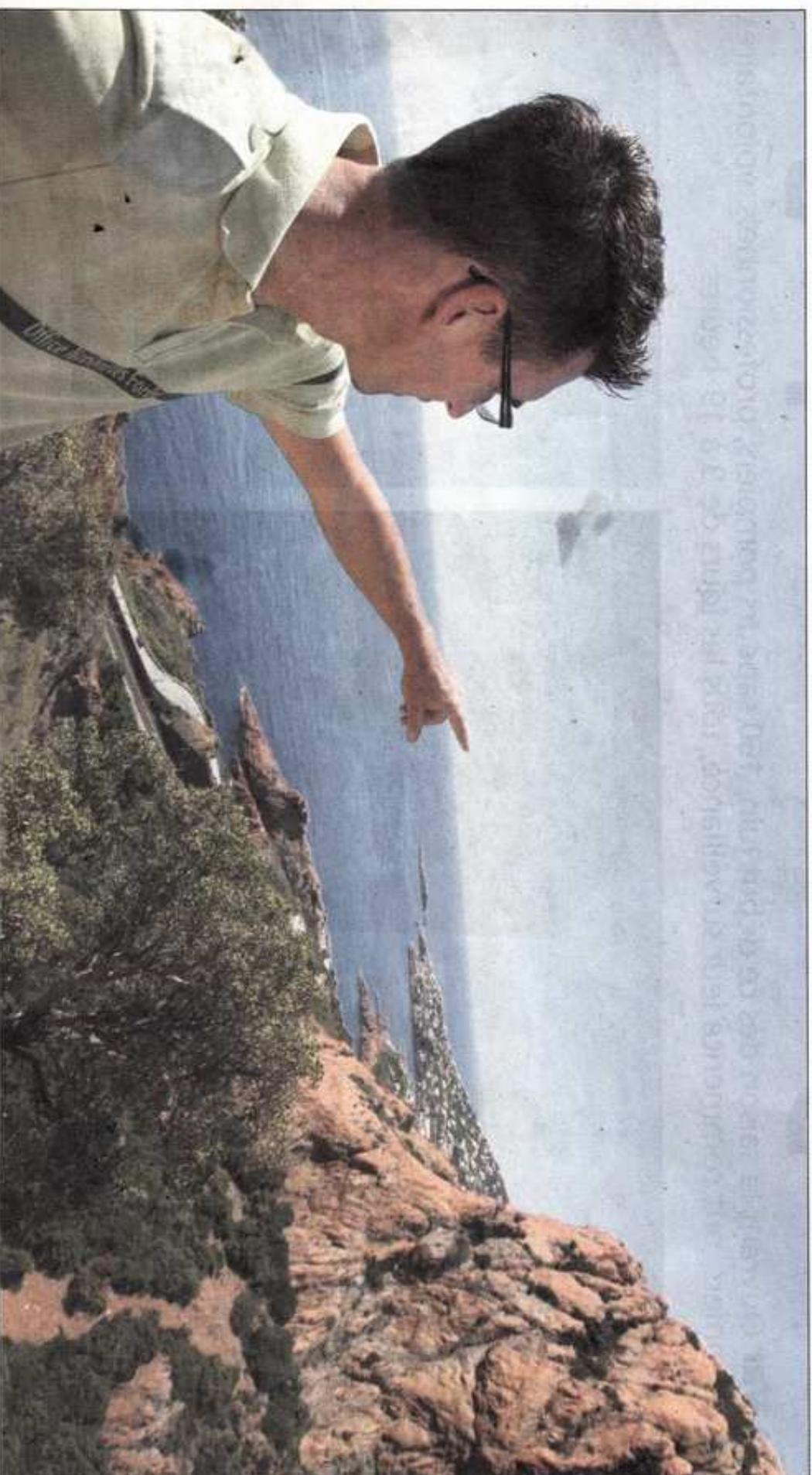


Sentiers réhabilités au Cap

Le syndicat intercommunal pour la protection du massif de l'Estérel et l'ONF organisent des chantiers pour restaurer des pistes et valoriser ce site touristique au panorama extraordinaire



Christophe Pint-Girardot, technicien forestier de l'ONF, a organisé avec le syndicat intercommunal pour la protection du massif de l'Estérel et les bénévoles, des chantiers pour réhabiliter les chemins du Cap Roux.
(Photos Philippe Arnassan)

Roux grâce aux bénévoles

Jean-Jacques Bianchi et Pierre Alias, des bénévoles pour protéger la nature

Jean-Jacques Bianchi est administrateur du « club alpin Français de l'Estérel » et Pierre Alias est membre de l'association « Randonneurs de l'Est-Varois ». Avec une trentaine de bénévoles volontaires, ils ont travaillé sur les chantiers dont l'opération du Cap Roux :

« Le club alpin et les randonneurs ont rassemblé de nombreuses associations qui fréquentent le massif de l'Estérel pour former un collectif de plusieurs centaines d'adhérents.

Nous avons contacté 900 membres et 600 personnes ont répondu qu'elles étaient prêtes à donner leur temps et leur bras pour entretenir le massif.

Nous avons fait un relevé sur quinze cartes pour inventorier tous les endroits à traiter où il y a des problèmes de ravinement, des sentiers dégradés.

C'est ainsi que nous nous retrouvons aujourd'hui sur les chantiers bénévoles du syndicat.

Nos jeunes de l'école d'escalade du club alpin vont venir nous aider. Nous voulons montrer aux enfants et adolescents qu'il est important de prendre soin du massif.



« Les qui ne sont plus accessibles. Nous avons fait dix jours de travaux. Au programme, des marches à remplacer, des murs de pierre sèches à stabiliser, sécurisation d'escalier, drainage de pistes pour lutter contre l'érosion, les ruines jusqu'au plateau d'Anhéor, nettoyage des sentiers.

Nous avons traité deux vallonnements, le franchissement des cours d'eau, par des apports de blocs pour faire des pavements. On a dégagé et remis en état la fontaine Saint-Barthélemy. On a creusé des rigoles dans la rhyolite pour faire ruisseler les eaux de pluie, on trouve des dépôts sauvages et on enlève toutes les saletés...

On aime la nature et ce site exceptionnel, il doit rester propre et beau ».

Jean-Jacques Bianchi et Pierre Alias impulsent également un bel élan de convivialité et le groupe se forme en toute amitié autour de valeurs environnementales. Les bénévoles offrent ainsi un complément indispensable au travail des techniciens de l'ONF.

Les travaux de 2016

Pour cette année 2016, des travaux prioritaires ont été fixés :

- Lancement d'une opération Grand Site (OGS) sur le massif de l'Estérel en vue d'obtenir le label « Grand Site de France » délivré par l'état. Dès le lancement de la démarche, le territoire peut utiliser l'image OGS dans le cadre de son marketing territorial et devenir membre du réseau des grands sites de France qui assure la promotion au niveau national et international.
- Etude de fréquentation (voir ci-contre).
- Réalisation d'études d'avant-projet portant sur la réhabilitation de la maison forestière du Malpey.
- Élimination d'un point noir paysager au sommet du Mont Vinaigre, point culminant du massif : enlèvement d'équipements obsolètes.
- Réalisation d'une cartographie du réseau de pistes utiles avec leur calibrage et leur usage.
- Inventaire du patrimoine présent en forêt.
- Initiation d'actions (risque incendie, gestion forestière, agriculture, apiculture...).
- Développement d'une concertation et de partenariats avec les associations d'usagers du massif pour les chantiers bénévoles (le premier s'est effectué au Cap Roux).

Nous fréquentons assiduellement l'Estérel, c'est notre terrain de jeux et on est prêt à donner notre bonne volonté pour le nettoyer

car ça nous fait mal au cœur de le voir se dégrader. Il y a des passages tellement érodés qu'ils peuvent être dangereux, d'au-

On profite tout le temps de ce massif, alors on n'aime pas le voir se dégrader, ni salir. Les membres du club alpin et les randonneurs, qui charrient de grosses rocaillies à bout de bras, ne ménagent pas leurs efforts, par amour de cette nature de roches rouges et de pins, le bleu miroitant de la Méditerranée à leurs pieds. Le syndicat intercommunal pour la protection du

massif de l'Estérel et l'office national des forêts (ONF) organisent ainsi des chantiers de réhabilitation des sentiers qu'empruntent les promeneurs. Le cadre est idyllique, le panorama extraordinaire et les visiteurs sont nombreux à fréquenter l'Estérel. Leurs passages répétés et l'érosion incessante endommagent certaines pistes. Le syndicat et ses sept communes

adhérentes ⁽¹⁾ ont élaboré une charte forestière de territoire « Grand Estérel ». **Points noirs à traiter** Celle-ci porte un plan d'actions à réaliser sur plusieurs années dans l'objectif d'améliorer l'accueil du public dans cet espace naturel remarquable mais sensible, classé avec des zones Natura 2000, de valoriser ce site de façon touristique.

Dans le processus de concertation pour la charte, le syndicat a consulté les associations intéressées et notamment le collectif « Estérel pour tous » qui regroupe de nombreux clubs dédiés aux sports nature, à la protection de l'environnement ou du patrimoine. Les très nombreux membres de ce collectif ont dressé un inventaire des principaux points noirs sur

les itinéraires du massif et se sont portés volontaires pour donner leur énergie et leur temps afin de résoudre ces problèmes. Une trentaine de bénévoles se sont donc mis à l'ouvrage, dix jours durant, sur un chantier pilote de restauration de certaines portions de chemins du Cap Roux. D'autres chantiers suivront puisque le syndicat a développé son assurance afin de

permettre cette collaboration fructueuse. Et des projets d'envergure sont déjà en prévision (voir ci-dessous) pour faire de la forêt un levier de développement local pour toutes ces communes. **JOCELYNE JORIS** jjoris@nicematin.fr

1. Les Adrets-de-l'Estérel, Bagros-en-forêt, Fréjus, Mandelieu-la-Napoule, Puget-sur-Argens, Saint-Raphaël, Théoule-sur-Mer

Le plan d'actions sur dix ans de la charte forestière « Grand Estérel »

Jean-Pierre Jourtau, directeur du syndicat intercommunal pour la protection du massif de l'Estérel, et Fanny Roux, chargée de mission, veillant à la mise en œuvre de la charte forestière de territoire du Grand Estérel, détaillent le plan d'actions sur dix ans de cette charte :

« Après ces chantiers bénévoles, nous commençons une étude de fréquentation qualitative et quantitative. Un bureau d'études est mandaté pour réaliser, pendant un an, 1 600 enquêtes auprès des usagers sur ce qu'ils savent de la réglementation, les chemins qu'ils utilisent, leurs pratiques, leurs profils et leurs attentes... sur le terrain des sept communes, mais

aussi auprès des professionnels du tourisme et en ligne pour les habitants. Des éco-compteurs seront installés pour dénombrer les cyclistes et piétons. Des comptages visuels sont prévus pour évaluer les flux de personnes. Lorsque les endroits fréquentés seront parfaitement identifiés, on pourra définir les priorités d'aménagement et la façon de gérer la fréquentation pour éviter l'érosion et le ravinement des sentiers. On va élaborer un schéma d'accueil en 2017.

Nous voulons établir une carte, baliser le terrain, aménager des circuits de randonnée, structurer une offre touristique... Puis les années à venir verront le

réaménagement des portes d'entrée du massif, la création d'itinéraires spécifiques VTT, trail, cheval...

La maison forestière du Malpey doit être réhabilitée pour en faire un centre d'accueil du public, d'éducation à l'environnement. Enfin, un projet est à l'étude sur la maison forestière de la duchesse pour la transformer en gîte. Elle est bien placée, isolée pour accueillir les randonneurs. Il faudra constituer le montage financier et fixer une série de communications à destination des usagers ».

Jean-Pierre Jourtau, directeur du syndicat et Fanny Roux, chargée de mission.





Les bénévoles ont charrié des blocs pour résoudre les problèmes d'érosion des chemins.

Les bornes d'informations ont été nettoyées sur l'itinéraire du Cap Roux.
(Photos Ph.A.)

La fontaine Saint-Barthélemy a été remise en état, au grand plaisir des promeneurs.